

C'est la vie : à la plage comme au bureau

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1981)**

Heft 588

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les monopoles et autres entreprises dominantes qui contrôlent et manipulent les marchés. Et voilà pourquoi vos jeunes manifestent.

C'EST LA VIE

A la plage comme au bureau

On avait déjà l'ordinateur à l'armée, au bureau, à l'école. On nous le promet à domicile (divers modèles déjà en vente chez votre dépositaire en «électronique de loisirs»). Pour nous préparer à cette délicieuse réalité de l'année 1984 (Orwell prédisait), le Club Méditerranée organisera cet été, en son nouveau village de Kamarina (Sicile) un premier «atelier d'initiation à l'informatique», avec la collaboration de la très officielle Direction générale des Télécommunications et de trois firmes qui font dans la télématique: CCI, Honeywell Bull et Thomson CSF.

Pour Fr. 602.— par semaine, les participants auront droit à cours et travaux pratiques sur les mini-computers, les écrans, les imprimantes, les vidéo-disques, le langage Basic, — le tout avec terminal relié au système Teletel (videotex à la française). Comme le dit la circulaire d'information du Club: «Le soleil sicilien brillera sur le premier lieu de rencontre (en paréo) entre McLuhan et Gutenberg.»

Avec les compliments de Trigano.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les mille et un mérites du secret bancaire

Décidément de plus en plus enthousiasmé par le livre de Claude Torracinta sur les banques suisses¹. Non pas tellement par les interviews d'André Gavillet, de Ghelfi, de Jean Vincent ou de Ziegler: ces gens-là, on le sait assez, ne sont pas

«objectifs», ils ne sont pas impartiaux. Et pour Ziegler, les esprits les meilleurs l'ont assez répété, il est franchement «malhonnête» — malhonnête de la même manière que l'étaient les accusateurs de Hoess, le commandant d'Auschwitz, qui l'accusaient d'avoir causé la mort de 3 millions et demi de Juifs, alors qu'il n'était responsable que de 2 millions et demi! Non pas tellement...

Mais par l'interview de Philippe de Weck, directeur de l'UBS ou de la SBS, etc. Monsieur de Weck est d'une part parfaitement honnête; il est d'autre part parfaitement objectif.

Par exemple:

Question (assez déplacée, je dirais même scandaleuse) de Torracinta:

«Et les réserves cachées? Seriez-vous opposé à une plus grande transparence dans ce domaine?»

Réponse, toute de bon sens:

«Au début de ma carrière j'étais assez favorable à l'idée que toute réserve devait apparaître au bilan. Et puis, j'ai changé d'opinion...»

Quelle humilité! Quelle franchise! N'hésitant pas à avouer ses péchés de jeunesse: *errare humanum est, perseverare diabolicum!*

«(...) En effet, si vous mettez tout sur la table et indiquez le montant exact de vos réserves, que va-t-il se passer? Tout le monde va se précipiter dessus. Les actionnaires demanderont une augmentation du dividende. Le personnel réclamera des salaires plus élevés. *L'Etat vous imposera un peu plus* (c'est moi qui souligne). Bref, vos réserves fondront comme neige au soleil.»

L'évidence!

Vous n'avez pas d'actionnaires, vous n'avez peut-être pas non plus de «personnel» — mais vous payez des impôts! Si vous annoncez vos gains au Sport-toto, et l'argent que vous gagnez «au noir», et le magot de votre oncle Philibert, qu'il n'avait jamais déclaré et dont vous avez hérité, où irez-vous? Vous me direz qu'on nous recommande-là

ce que des esprits chagrins appellent la «fraude fiscale»: ne nous laissons pas égarer par les mots! M. de Weck est d'ailleurs parfaitement clair sur ce point:

Question:

«Le secret bancaire est accusé de (...) favoriser la fraude fiscale. Le parti socialiste propose son assouplissement. Etes-vous opposé à cette proposition?»

Réponse:

«Tout à fait. Autant je trouve légitime que le secret bancaire soit levé en matière pénale, autant je suis fermement opposé à tout assouplissement pour des raisons fiscales. Je le suis d'abord en tant que simple citoyen. *Les rapports de confiance qui existent entre l'Etat et chacun d'entre nous* (c'est moi qui souligne) ne doivent pas être remplacés par des rapports de type policier.»

Voilà qui est parler d'or! La confiance... Les rapports humains... Voit-on ce qui se serait passé, si l'Etat avait mis plus tôt son nez dans les comptes de la Savro? Imagine-t-on la BCV mouchardant Monsieur Roth auprès de la Municipalité? Affreux, cela. De belles amitiés qui en auraient été irrémédiablement salies... Tous les écoliers donneront raison à M. de Weck — et tous les gens du milieu: On ne «rapporte» pas.

J.C.

¹ Ed. de l'Aire. «Les Banques suisses en question».

A SUIVRE

A-t-on assez réduit la compétitivité des productions japonaises à une affaire de standing de vie des ouvriers, de niveaux de salaires et de «conscience d'entreprise»? L'offensive de printemps des syndicats japonais aurait alors de quoi rassurer: jamais les revendications n'ont été si sèches ni si ambitieuses aux dires des spécialistes, augmentations salariales de 10% et plafond annuel des heures de travail effectif à 2000.